



Alphabétisation et formation des adultes en milieu carcéral

Sélection bibliographique commentée - 2005

INTRODUCTION

Le taux d'analphabétisme est très important dans les prisons.

Comme le souligne la dernière enquête réalisée en 2000-2001 par la Fédération des Associations pour la Formation et l'Éducation permanente en Prison (FAFEP), dans les prisons de la Communauté française de Belgique, la majorité des détenus ont la triple particularité d'être originaire de milieux défavorisés, de n'avoir connu qu'une faible scolarisation et de n'avoir aucune qualification professionnelle.

Fortes de ce constat, des associations militantes développent depuis plusieurs années des actions d'alphabétisation en prison à travers une offre de formation spécifique au public : des activités socioculturelles d'éducation permanente, des cours d'alphabétisation, des formations de base et des formations professionnelles.

Cette année l'alphabétisation en prison se voit accorder une attention particulière. Cette décision prend sa place dans le contexte d'une nouvelle législation fédérale qui donne explicitement à tous les détenus le droit à l'alphabétisation.¹

Il s'agit d'une première en Belgique dont on ne peut que se réjouir et dont nous suivrons l'évolution avec attention.

Cette sélection bibliographique vous invite à découvrir un secteur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes qui reste encore trop confidentiel et dont les enjeux sociétaux sont majeurs en terme de réinsertion sociale et professionnelle.

¹ STERCQ Catherine, **Edito : 8 septembre et après 8 septembre** in : Le journal de l'alpha, n° 149, octobre-novembre 2005, p.4.



ETAT DE LA QUESTION

Les Enquêtes

Fédération des Associations pour la Formation et l'Education permanente en Prison, **Enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire des détenu(e)s en Communauté française de Belgique**, FAFEP, novembre 2001, 112 p.

Depuis presque 10 ans, il n'existait plus de chiffres précis concernant le niveau scolaire des détenus. La volonté de la Fédération des Associations pour la Formation et l'Education permanente en prison était de combler ce vide tout en permettant aux associations d'éducation permanente de coordonner leurs projets éducatifs en prison. Les associations membres de la FAFEP ont donc entamé le 1er juin 2000 une recherche-action dans les prisons francophones de Belgique.

Elle vise un triple objectif :

- 1° Etablir un état des lieux du niveau socio-pédagogique des condamné(e)s de toutes les prisons en Communauté française;
- 2° Informer les détenu(e)s rencontré(e)s, les motiver et les orienter vers les activités pédagogiques, culturelles et sportives existant en prison;
- 3° Coordonner et harmoniser ce travail (d'information, d'orientation et d'élaboration de projet pédagogique) entre toutes les associations et toutes les prisons francophones.

Ce rapport d'enquête complet détaille les méthodes, les conditions de vie en prison, le contenu du questionnaire rempli par le(s) détenu(e)s et les trois tests pédagogiques qui leur étaient proposés. Il contient également quelques tableaux statistiques.

JACUB Gisèle, VAN BEESEN Marie-Noëlle, **L'analphabétisme en prison : Enquête quantitative et qualitative**, Bruxelles, ADEPPI, 1990, 186 p. + annexes

Dans le cadre de l'année internationale de l'alphabétisation proclamée par l'UNESCO en 1990, réalisation de la première enquête quantitative et qualitative réalisée en milieu carcéral en Communauté française de Belgique. L'A.D.E.P.P.I. bénéficie d'un subside Unesco pour mener une étude dans 6 prisons francophones de Belgique sur le niveau de scolarité des détenus.

Elle porte sur un échantillon de la population carcérale ayant bénéficié d'une scolarité en français dès l'âge de 6 ans : 461 détenus, soit environ un tiers de la population des prisons de Saint-Gilles, Marneffe, Mons, Namur, Tournai et Nivelles.

Cette étude financée par l'Unesco et la Communauté française est une première approche théorique. Les résultats ont montré l'ampleur du problème - 1/3 des détenus n'a obtenu aucun diplôme- et l'urgence de proposer aux analphabètes des activités motivantes.

L'analphabétisme en prison : Enquête quantitative et qualitative réalisée par l'Adeppi in : Le Bulletin de l'Adeppi, n° 15, Septembre 1990, 15 p.

Ce numéro est entièrement consacré à décrire dans leurs grandes lignes les résultats de l'enquête réalisée par l'Adeppi dans six prisons belges concernant le niveau scolaire des détenus.



Ouvrages et articles sur les politiques et les orientations d'alphabétisation en prison

EXPÉRIENCE FRANÇAISE

BARATAUD Dominique, **La lutte contre l'illettrisme à la PJJ**, pp. 45-50 in : La Nouvelle Revue de l'AIS, Suresnes, Ed. du CNEFEI, n°11, 3^e trimestre 2000.

Depuis que l'on parle d'illettrisme, on sait que la population carcérale est l'une des plus concernées. L'objet de cet article est de présenter les outils qui ont été développés afin d'évaluer les besoins et de proposer des remédiations. C'est par ailleurs l'une des réponses concrètes apportée à la question de la définition de l'illettrisme en dehors de l'évocation d'un niveau scolaire.

D'une part, présentation du dispositif d'évaluation proposé en milieu carcéral : EVALIRE. Celui-ci est constitué de quatre outils visant le repérage et le diagnostic.

D'autre part, présentation de deux outils de remédiation.

BASTYNS Catherine, **L'action contre l'illettrisme en milieu carcéral** in : Le Journal de l'alpha, n°99, 1997, pp. 29-33.

Compte-rendu de Catherine Bastyns pour Lire et Ecrire Communautaire de l'atelier sur l'action contre l'illettrisme en milieu carcéral animé par Jean-Pierre LAURENT et Patrick DUCJING, conseillers pour l'enseignement à l'Administration pénitentiaire française. Mise en perspective avec un état de la question sur l'alphabétisation et la formation de base en prison en Communauté française de Belgique.

BLIND Camille-Frédérique, **L'illettrisme en toutes lettres : Textes, analyses, documents, témoignages**, Charenton, Ed. FLOHIC, 1999, (Collection Expressions), **Le milieu carcéral**, pp.171-183.

Cet ouvrage collectif présente diverses facettes de la problématique de l'illettrisme.

L'illettrisme en milieu carcéral fait l'objet de plusieurs articles.

La politique de lutte contre l'illettrisme en milieu carcéral est développée par le ministère de la Justice à travers une rencontre autour de l'enseignement en prison avec Jean-Pierre LAURENT, conseiller pédagogique auprès des établissements pénitentiaires au ministère de la Justice et à travers une rencontre autour des bibliothèques en prison avec Gérard BRUGIERE, chargé du développement culturel au ministère de la Justice. La pratique de l'écriture est développée au travers d'une rencontre avec Jacques SERENA, écrivain, animateur d'ateliers d'écriture en prison. Enfin, une rencontre avec Madame CANTENOT présente un modèle de remédiation par correspondance organisée pour les détenus qui ne peuvent ou ne veulent pas suivre les cours dispensés en prison.

Lire et Ecrire, **Action contre l'illettrisme en milieu carcéral : L'expérience française** in : Lectures, n° 95, mars-avril 1997, pp. 34-37.

Compte-rendu de l'atelier consacré à l'action contre l'illettrisme en prison qui s'est tenu à Lyon dans le cadre de l'Université d'été organisée sur le thème « L'illettrisme où en sommes-nous ? » en présence de 350 personnes venue de la francophonie (France, Belgique, Suisse, Canada, etc.)

MACLOT, **Présentation du dispositif de repérage "illettrisme" au Centre Pénitentiaire de Metz**, pp.17-32 in : « Des modes d'accompagnement » Actes des conférences premier semestre 1996, Metz, Centre de Ressource pour la lutte contre l'illettrisme en Moselle, volume LIV, n°16, juillet 1997.

Madame MACLOT, enseignante à l'Ecole de la Maison d'Arrêt de Metz développe les principes d'orientation de la politique de l'Administration Pénitentiaire en matière de lutte contre l'illettrisme, le dispositif de repérage et l'événement institutionnel qu'il a suscité ainsi que le test et le logiciel. Elle expose enfin, comment l'équipe pédagogique a été amenée à affiner son dispositif de formation dans le but de lui rendre sa spécificité.



Ministère de la Justice - Direction de l'administration pénitentiaire, **La lutte contre l'illettrisme en milieu pénitentiaire**, Travaux & Documents n°51, avril 1997, 151 p.

On lira successivement : une présentation générale de la politique de l'administration pénitentiaire en matière de lutte contre l'illettrisme, un recueil de propos des acteurs chargés de la mettre en place, les résultats et l'analyse d'une enquête menée sous la direction d'Alain BENTOLILA dans les établissements pénitentiaires et une présentation des actions du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme.

EXPÉRIENCE BELGE

Fédération des Associations pour la Formation et l'Éducation Permanente en Prison, **Livre Blanc : La formation et l'éducation permanente en milieu carcéral**, Huy, mars 2004, 43 p.

A partir du constat de la sous-scolarisation du public des prisons, les associations membres de la FAFEP veulent donner un sens à l'enfermement et donc proposer des formations en prison. Plutôt que de tout miser sur la formation professionnelle, la FAFEP préconise d'agir sur l'imaginaire des détenus, sur l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et de la société avec l'aide de véritables professionnels de l'éducation permanente en prison, pour développer cette approche spécifique. A ce titre, les membres de la FAFEP plaident pour qu'il y ait dans leur domaine un lieu unique de décision en Belgique francophone, notamment en ce qui concerne les subventions, et que ce lieu tienne compte des particularités carcérales.

La version imprimable du Livre Blanc de la FAFEP / juin 2004 [en ligne] est téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.educationinprison.org/countryInfo/belgium/LIVREBLANC2004version3.pdf>.

Lire et Ecrire, **Le Livre Blanc : Cahier de revendications de Lire et Ecrire pour l'alphabétisation et l'apprentissage du Français Langue Etrangère pour les primo-arrivants**, mars 2004, 48 p. Chap. III : Niveau Fédéral - Justice : alphabétisation dans les prisons, pp.15-16.

Ce Livre Blanc a été élaboré par Lire et Ecrire en vue des élections régionales et européennes de juin 2004 pour que l'analphabétisme fasse partie du débat politique.

Lire et Ecrire y soutient la position de la FAFEP et plaide pour le droit de toute personne incarcérée en difficulté avec l'écrit et/ ou les savoirs de base de suivre une formation en alphabétisation ou une formation générale.

Version [en ligne] téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.lire-et-ecrire.be/pdf/LIVRE_BLANC.pdf.

Lire et Ecrire Bruxelles, **Dossier : L'alpha en prison** in : Le Journal de l'alpha, n°77, février 93, pp.3-19.

En 1993, Lire et Ecrire consacre un dossier à l'alphabétisation en prison. Ce numéro a pour objectif de faire mieux connaître cette réalité sous ses différents aspects :

« Réalité diversifiée comme l'est l'alpha en milieu ouvert. Réalité qui relève de l'Éducation permanente. Réalité qui soulève aussi réflexions et questions sur la pratique : développement de synergies, amélioration de la qualité pédagogique, recherche d'un statut reconnu et de meilleures conditions de fonctionnement, interpellation politique, ... »

Lire et Ecrire en Wallonie (sous la direction de), **Vers un plan wallon pour l'alphabétisation : Le point de vue de Lire et Ecrire**, Charleroi, juin 2004, 112 p. Chap. IV : Le développement de l'offre de formation à destination de tous les publics : Les détenus, p.103.

Version [en ligne] téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.lire-et-ecrire.be/pdf/plan_wallon/plan_wallon_alpha.pdf



VAN BEESEN Marie-Noëlle, **Alphabétisation en prison : Pour briser les barreaux de l'ignorance** in : L'observatoire, Revue d'action sociale & médico-sociale, n°20, 1998, pp.52-56.

Au centre de cet article, la problématique de la lutte contre l'illettrisme en milieu carcéral. A partir du constat de la sous-scolarisation d'une grande majorité des détenus, l'auteur, membre active de l'A.D.E.P.P.I. brosse un tableau du public, de l'offre de formation et des conditions de travail en prison. Elle dénonce le manque de moyens alloués par les pouvoirs subsidiant en regard de l'urgence et de la nécessité de mettre en place des programmes culturels, pédagogiques et sportifs adaptés.

FORMATION EN MILIEU CARCERAL

Ouvrages et articles sur la pratique pédagogique de la lecture et de l'écriture en milieu carcéral

ABDEL SAYED Edris (sous la coordination de), **La question de l'illettrisme en Champagne-Ardenne : A la rencontre des faibles lecteurs - L'illettrisme : un chemin vers l'écrit - Entre social et culturel, quelle est la place de l'écrit ? - Initiatives et expériences**, Chaumont, Initiales, 1998. Chap. IV : **Initiatives et expériences**, pp.128-141.

Cet ouvrage résulte d'un séminaire interrégional : "Entre social et culturel, quelle est la place de l'écrit?", d'un colloque FrancoBelge "A la rencontre des faibles lecteurs" et de quatre tables-rondes, Initiatives et expériences, organisées dans le cadre du festival de l'écrit 1997.

Le Chapitre IV s'intéresse tout particulièrement à la place de l'écrit en milieu carcéral. Divers témoignages explorent la question.

BASTOUL Pierre, VAUGE Frédéric, **Apprentissage en milieu pénitentiaire : quelles perspectives?** in : Demain, quel écrit pour tous?: La question de l'intégration sociale, culturelle et professionnelle?, Chaumont, Initiales, 2000, pp.118-125.

Au cœur de cet article, la question de la place de la lecture et de l'écrit en milieu pénitentiaire. Compte-rendu d'expérience co-rédigé par Pierre BASTOUL, responsable de l'Unité Pédagogique Régionale - Direction Régionale des Services pénitentiaires de Dijon et Frédéric VAUGE, Conseiller technique illettrisme - Maison d'arrêt de Chaumont. L'Unité Pédagogique Régionale a pour vocation de dispenser l'ensemble des formations initiales et de préparer aux diplômes de l'Education Nationale et s'adresse particulièrement aux personnes placées sous main de justice qui n'ont ni qualification ni diplôme et parmi elles, en priorité, celles se trouvant en situation d'illettrisme.

BELLANGER Jean, **Expériences de formation en milieu carcéral - Foyers des travailleurs migrants-Ghettos ou résidences sociales** in : Savoirs et Formation, n°58, décembre 2004-Janvier 2005, pp.28-33.

Dans ce dossier consacré à la formation en milieu carcéral sont présentés deux expériences de formation en milieu carcéral. On lira successivement : *La formation à la Maison d'arrêt de Chambéry* par Odile SGAROS et Nicole BOUVIER (AEFTIS), *Un moment d'évasion à l'atelier d'écriture du quartier femmes de la Maison d'arrêt de Chambéry* par Patricia FONTVIEILLE et Nicole BOUVIER et *AEFTI Lorraine -Alsace : Derrière les barreaux des prisons* par Jean-Marie BEKHOUCHE.



DELAUNOY Francine, **Carnet de bord : un an d'alphabétisation en prison** in : Le Journal de l'alpha, n°111, Juin-Juillet 1999, pp.20-22.

Récit de pratique d'une formatrice de l'A.D.E.P.P.I. qui a repris depuis un an environ un cours d'alphabétisation à la prison de Saint-Gilles. Elle tire de cette expérience la nécessité d'une diversification de l'offre de cours et d'activités socioculturelles en prison.

DHONT Catherine, **Portes fermées, livres ouverts... : Quelques pistes pour des rencontres autour du livre avec des personnes détenues en situation d'illettrisme**, Institut libre Marie Haps, 2005, 66 p.

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de logopède.

Dans le cadre d'un stage effectué à l'A.D.E.P.P.I. dans la prison de Nivelles, l'auteur tente de "réconcilier" les personnes détenues avec l'écrit par le média du livre. Elle propose des activités "rencontres" avec les livres pour répondre au défi majeur de réussir à dépasser toutes les appréhensions construites par les détenus autour du livre : *"le livre, c'est scolaire, c'est ennuyeux, ce n'est pas pour moi."*

ESPERANDIEU Véronique, **Illettrisme, lectures et lecteurs en prison**, Séminaire de recherche n°2, Dagemo/GPLI/Administration pénitentiaire, Paris, 1997, (Etat de la recherche en toutes lettres), 81 p.

Approche des travaux concernant les situations d'illettrisme et les pratiques de lecture dans l'espace de la prison. Préparé avec l'Administration pénitentiaire, ce texte rend compte d'un séminaire de recherche qui a permis de dégager les enjeux majeurs de l'intervention sociale en milieu carcéral. Le parti pris a été de restituer par écrit le plus fidèlement possible les propos tenus par les orateurs lors du débat du 26 février 1997, au Lycée Buffon à Paris.

GIGNEZ René, L'HOEST Christian, **Un projet-pilote de lecturisation en milieu pénitentiaire** in : Lectures, n° 91, juillet-août 1996, pp. 17-27.

Dans le cadre du lancement d'un projet-pilote de lecturisation dans sept établissements pénitentiaires francophones, le Centre de Lecture publique de la Communauté française, à l'origine de la proposition, a été chargé de préparer les dispositions de cette collaboration avec l'Administration des établissements pénitentiaires qui entre dans sa phase opérationnelle en juillet 1996. René Gignez, directeur du C.L.P.C.F., et Christian L'Hoest, bibliothécaire-gradué au C.L.C.P.F., évoquent dans ce dossier les objectifs du projet et les problèmes spécifiques qu'il a soulevés dans sa phase préparatoire entre novembre 1995 et mai 1996.

HAINÉ Philippe (coordinateur Projet INSERT), **Vade-Mecum à l'intention des formateurs et autres...travaillant en milieu pénitentiaire**, Projet INSERT, 2004, 36 p.

Fruit d'un travail d'équipe, cet outil destiné à tout acteur de la formation en milieu carcéral est produit dans le cadre du projet INSERT lui-même inscrit dans le cadre du programme EQUAL soutenu par le Fonds Social Européen. Ce fascicule fournit une première aide précieuse à toute personne s'engageant dans une fonction d'enseignant ou de formateurs en milieu carcéral : il décrit la prison vue de l'extérieur, vue de l'intérieur, il éclaire sur le rôle, le statut, les questions pédagogiques et les conditions de travail des formateurs.

LUBRINA Antoine, **A la prison de Fleury Mérogis : Quel sens peuvent avoir la lecture et l'écriture?** in : Dialogue - Groupe Français d'Education Nouvelle, n°68, novembre 1989, pp.21-23.

Récit de pratique à la prison de Fleury-Mérogis.

MARICOURT Thierry, **Ateliers d'écriture : un outil, une arme**, LICORNE, L'Harmattan, 2003, 276 p.

"Ecrire peut être le levier d'une lutte contre l'exclusion" : de nombreux exemples d'atelier en milieu scolaire, carcéral, avec des publics en difficulté, etc.



MIHALY, **Formations en prison : un enjeu essentiel** in : Le Journal du Collectif Solidarité contre l'Exclusion, n°38, mai/juin 2003, pp.43-44.

Présentation de l'A.D.E.P.P.I. : son historique, les formations organisées, ses objectifs.

Service des études et de l'organisation de l'administration pénitentiaire, **Former des illettrés en prison : Témoignages de formateurs** in : MIGRANTS-FORMATION, n°79, 1989, pp.168-180.

Ces deux extraits d'une récente enquête de l'administration pénitentiaire rendent compte d'entretiens avec des enseignants chargés de la formation de détenus illettrés, l'un à la maison d'arrêt de Valenciennes, l'autre à la maison d'arrêt de femmes de Versailles.

STOQUART Monique, **Le CEB en milieu pénitentiaire** in : Le Journal de l'alpha, n° 120, décembre 2000 - Janvier 2001, pp.9-10.

Le milieu pénitentiaire constitue un lieu particulier pour la préparation et la passation du CEB... Monique STOQUART de l'A.D.E.P.P.I. développe ici les modalités de travail des formateurs comme des apprenants propres à ce milieu. Elle décline les différentes étapes : du module de préparation, à l'organisation des cours avec la constitution d'un groupe stable pour terminer par l'examen ou la présentation du "chef-d'oeuvre" au jury officiel de la Communauté française. En guise de conclusion, parmi les quelques extraits tirés des textes d'évaluation réalisés par les apprenants : *"Cela me permet de passer une épreuve et cette épreuve, c'est de réussir quelque chose que je n'aie pas réussi, cela prouve que si je veux, je peux"*.

Article sur la promotion d'activités liée à l'Education permanente

LOUGRADA Saâdi , **La promotion des activités sportives en milieu de détention peut-elle améliorer la santé?** in : Les cahiers d'Etudes du C.U.E.E.P. : Eduquer pour la santé, n°47-48, juin 2002, pp.79-125.

Ce deuxième chapitre développe le travail de recherche de Monsieur Saadi LOUGRADA effectué au Centre de détention de Bapaume, auprès des personnes incarcérées en milieu ouvert mais repérées comme ne sortant pas de leur cellule et par conséquent à haut risque cardio-vasculaire. A travers les activités sportives et les marches en milieu naturel, ont été étudiés les changements relatifs à la santé en général, à l'image de soi et à l'intégration sociale.

Cette étude ouvre des pistes intéressantes en matière de prévention par le sport en tant que facteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel et comme puissant catalyseur face aux difficultés personnelles. *"Si la société prive les détenus de liberté pour les délits qu'ils ont commis, elle ne les prive pas de leur bonne santé. Aussi, faut-il encore qu'ils puissent la préserver tout au long de leur incarcération. Ceci est possible si le détenu est pris en charge dès le premier jour de son incarcération et qu'un bilan de santé est pratiqué afin de l'orienter vers l'activité physique qui lui convienne le mieux et qui contribuera à son bien-être."*



POUR ALLER PLUS LOIN

Internet

LIENS PRATIQUES SUR INTERNET [EN LIGNE]

www.adeppi.be.tf

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES GRATUITES

FAFEP, **Enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire de(s) détenu(e)s en Belgique** (juin 2000-juin 2001) - version courte- [en ligne] <http://www.educationinprison.org/countryInfo/belgium/APPIC.pdf>
FAFEP, 2001, 42 p.

Cette enquête fait suite au "Livre Blanc : La formation et l'éducation permanente en milieu carcéral" publié par la FAFEP en 1998.

Il s'agit ici de la version courte d'un rapport d'enquête complet beaucoup plus détaillé sur les méthodes, les conditions de vie en prison, le contenu du questionnaire rempli par le(s) détenu(e)s et les trois tests pédagogiques qui leur étaient proposés. Il contient également quelques tableaux statistiques qui ne sont pas exploités ici.

Une comparaison est faite en pages 8 et 9 avec l'Enquête dite "UNESCO" réalisée par l'Adeppi dix années plus tôt.

Rapport 2002 : Synthèse de l'état des prisons portant sur les observations récoltées par les groupes locaux de la section belge de l'Observatoire International des Prisons - OIP, 48 p.

Version [en ligne] téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante : www.oipbelgique.be/rapport2002.htm

Pour la deuxième fois depuis sa création, la section belge de l'Observatoire International des Prisons présente une synthèse de l'état des prisons portant sur les observations récoltées par ses groupes locaux en 2000 et 2001.

Ce bilan est rendu public dans un contexte de crise du secteur pénitentiaire dont les émanations visibles sont les grèves "au finish" du personnel de surveillance depuis mai 2002.

L'Observatoire International des Prisons (OIP) a pour objectifs la surveillance des conditions de détention des personnes privées de liberté et l'alerte sur les manquements aux droits de l'Homme dont la population carcérale peut faire l'objet. Son objectif principal est donc de "briser le secret" qui entoure les lieux de détention. Avec comme références les droits de l'Homme et le respect de la personne humaine, l'OIP considère que chacun a droit, en tous lieux, à la reconnaissance de sa personnalité juridique et que nul ne peut être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. L'OIP agit en dehors de toute considération politique et se positionne en faveur de l'application des textes nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme quel que soit le motif qui a présidé à la détention de la personne considérée.



Autres lieux de ressources et adresses

Adresses utiles :

FAFEP - Fédération des Associations pour la Formation et l'Education permanente en Prison, ASBL

Siège social : 22, Rue Rioul - 4500 Huy

Tél. : (085) 21 45 83

Présentation : La FAFEP est une fédération d'associations actives en milieu carcéral.

Elle s'est fixé comme objectif de promouvoir, de coordonner et d'harmoniser l'ensemble des interventions de formation et d'éducation permanente en prison.

Les associations membres de la FAFEP sont : ADEPPI (Forest, Berkendael, Saint-Gilles, Mons, Tournai, Namur, Ittre, Andenne), Aide et Reclassement (Huy-Marneffe-Andenne), ASJ Liège (Lantin), AVANTI (Jamioulx), CIEP (Andenne), FAMD (Forest, Berkendael, Saint-Gilles, Huy, Namur, Lantin, Paifve, Verviers) et LIRE ET ECRIRE Charleroi(Jamioulx).

Ses Réalisations :

Depuis 1996, un répertoire des formations proposées est mis à la disposition de chaque prison francophone du pays. Cette brochure informe sur les Activités pédagogiques et culturelles et sportives dans les prisons de la Communauté française de Belgique.

Réactualisée chaque année, on peut consulter la dernière mise à jour de la brochure FAFEP [en ligne] sur le site de l'A.D.E.P.P.I. : www.adeppi.be.tf

Le Livre Blanc paraît en septembre 1998. L'objectif est de sensibiliser les pouvoirs publics à la problématique de l'éducation permanente en prison, de manière à ce qu'ils puissent prendre les mesures urgentes qui s'imposent et donner aux associations des moyens d'optimiser leur action.

Une Enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire des personnes incarcérées est réalisée en 2000.

Une nouvelle version du Livre Blanc est parue en mars 2004.

A.D.E.P.P.I. - Atelier d'Education Permanente Pour Personnes Incarcérées

Adresse : 303, chaussée d'Alsemberg

1190 Bruxelles

Tél. : (02) 223 47 02

Fax : (02) 223 47 03

Courriel : adeppi@skynet.be

Contact : Marie-Noëlle Van Beesen et J.P. Degreef

Présentation : L'A.D.E.P.P.I. organise des activités implantées en milieu carcéral depuis 20 ans. Elle intervient dans sept établissements pénitentiaires : les prisons de Forest, de Saint-Gilles, de Mons, de Namur, d'Andenne, de Tournai, de Nivelles (et ponctuellement dans la prison de Berkendael)

Outre les cours de base (alphabétisation, français, calcul et vie sociale), l'ASBL dispense des modules spécifiques, une préparation au certificat d'études de base (CEB), une mise à niveau en collaboration avec une école de Promotion Sociale, un atelier de réinsertion et des cours d'informatique. A terme, les cours visent l'objectif de faciliter la réinsertion socioprofessionnelle des détenus.

Parallèlement, l'association est désireuse de promouvoir l'information relative à l'éducation des adultes en prison et propose donc des animations à caractère informatif et préventif dans les écoles. L'association, en accord avec l'esprit des recommandations du Conseil de l'Europe sur l'éducation en prison, développe aussi des activités culturelles qui font appel à la participation active des détenus : ateliers théâtraux, ateliers d'écriture, rédaction du Journal Inter-Prisons, etc.

